

SEINE-ET-MARNE NUMERIQUE

RAPPORT

Comité syndical du 12 avril 2023

RAPPORT N° DCS2023-004

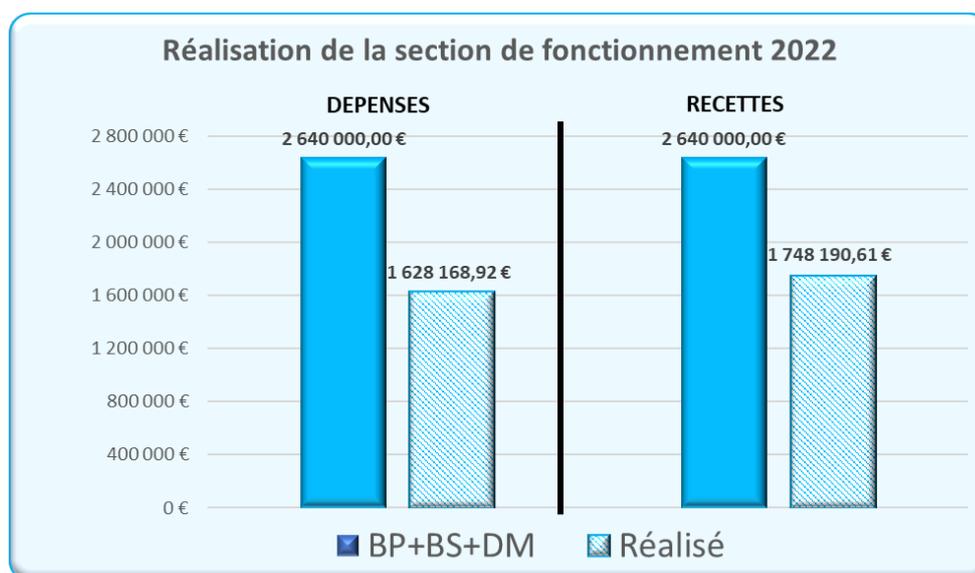
Objet : Approbation du Compte Administratif 2022 du budget principal et affectation des résultats de l'exercice

Le Compte Administratif est le document de comptabilité publique qui retrace l'exécution réelle des recettes et dépenses au cours de l'année écoulée (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Il doit être présenté et adopté avant le 30 juin de l'exercice suivant et permet de constater et voter l'affectation du résultat sur l'année suivante.

Le présent rapport détaille les exécutions budgétaires 2022 du budget principal. Pour rappel, celui-ci recense toutes les recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement du Syndicat, en dehors des actions propres à l'aménagement numérique (relevant du budget annexe).

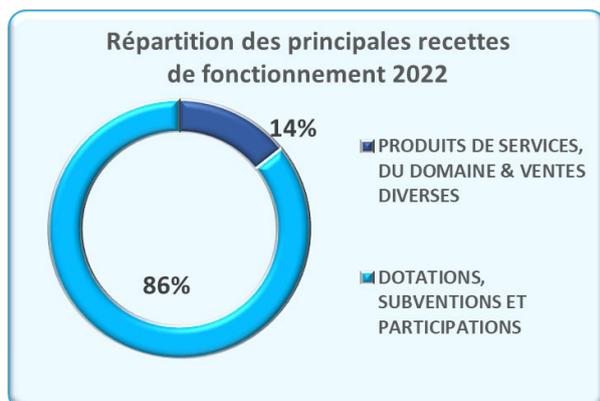
SECTION DE FONCTIONNEMENT



1. Recettes de fonctionnement :

Chap.	Désignation	2021	2022		
		Réalisé	BP+BS+DM	Réalisé	% Réal.
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	1 046 018,92 €	0,00 €	0%
013	ATTENUATION DE CHARGES	16 636,42 €	0,00 €	32 776,81 €	0%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE...	198 950,35 €	205 000,00 €	244 109,07 €	119%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 284 795,69 €	1 385 000,00 €	1 463 355,98 €	106%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,21 €	3 981,08 €	975,75 €	25%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 267,02 €	0,00 €	6 973,00 €	0%
Total recettes de fonctionnement		1 501 650,69 €	2 640 000,00 €	1 748 190,61 €	66%

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élèvent à 1 748 190,61 € pour un taux de réalisation des crédits de 66 %.

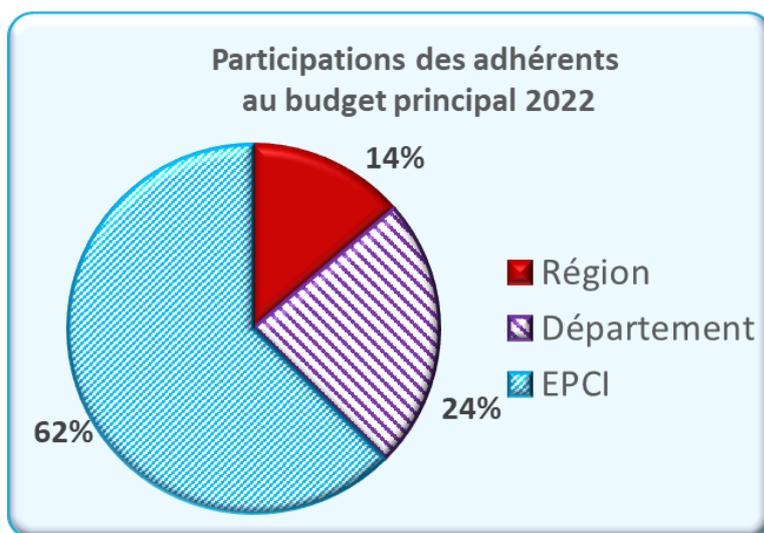


Les participations des adhérents du Syndicat en fonctionnement constituent la principale ressource du budget principal (86%).

a- Chapitre 70 – Produits des Services

La participation 2022 provenant du budget annexe et correspondant aux rémunérations des agents du Syndicat affectés exclusivement à l'aménagement numérique est de 244 109,07 €.

b- Chapitre 74 – Dotations et participations.



Le Syndicat a perçu 1 463 355,98 € de participations de ses membres sur l'exercice 2022, détaillés comme suit :

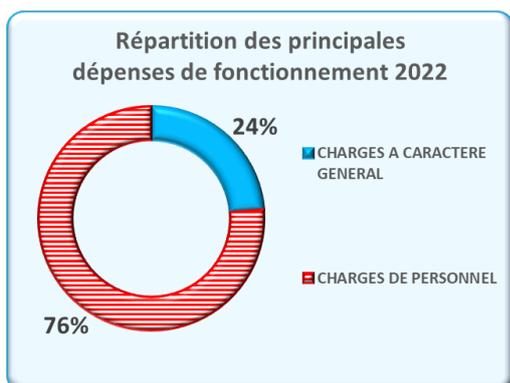
Les EPCI financent majoritairement le budget principal avec une participation de 914 980,00 € représentant 62 % du chapitre.

Le Département de Seine-et-Marne a contribué à hauteur de 348 375,98 € sur l'année 2022.

Pour la Région, l'exercice 2022 comptabilise les participations de 2021 et 2022 de 100 000,00 € chacune.

2. Dépenses de fonctionnement :

Chap.	Désignation	2021	2022		
		Réalisé	BP+BS+DM	Réalisé	% Réal.
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	321 149,71 €	1 220 000,00 €	359 171,21 €	30%
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 019 602,97 €	1 200 000,00 €	1 152 931,09 €	96%
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
042	OPE. D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	94 483,83 €	120 000,00 €	100 609,03 €	84%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 390,08 €	100 000,00 €	15 457,59 €	15%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Total dépenses de fonctionnement		1 450 626,59 €	2 640 000,00 €	1 628 168,92 €	62%



Les dépenses de fonctionnement 2022 sont de 1 628 168,92 € pour un taux de réalisation de 62,00 %.

Le budget principal 2022, destiné à assurer le fonctionnement du Syndicat, compte 76 % de charges de personnel et 24 % de charges à caractère général.

a. Chapitre 011 – Charges à caractère général.

Les charges à caractère général se montent à 359 171,21 € pour 2022 en légère hausse par rapport à 2021, au profit d'un rattrapage de facturation de certaines prestations.

b. Chapitre 012 - Charges de personnel.

Les charges de personnel de l'exercice 2022 sont de 1 152 931,09 € pour 96,00 % de réalisation (1,2 M€ au Budget Primitif).

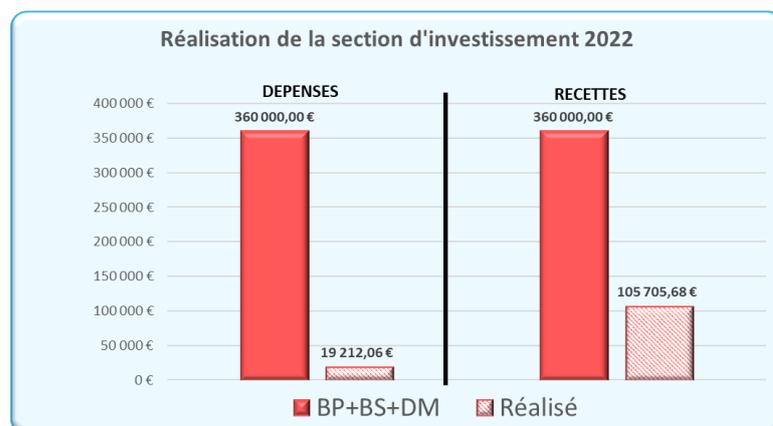
c. Chapitre 042 - Opérations de transfert entre section.

Ils correspondent aux amortissements des immobilisations acquises par le Syndicat sur son budget principal.

d. Chapitre 65 - autres charges de gestion courante

Le chapitre 65 de 2022 pour 15 457,59 € correspond aux abonnements payés chaque mois pour les licences Office 365, Adobe, MOOC Office 365...

SECTION D'INVESTISSEMENT



Chap.	Désignation	2021	2022		
		Réalisé	BP+BS+DM	Réalisé	% Réal.
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	80 000,00 €	6 166,80 €	8%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 186,37 €	280 000,00 €	13 045,26 €	5%
Total dépenses d'investissement		10 186,37 €	360 000,00 €	19 212,06 €	5%

Chap.	Désignation	2021	2022		
		Réalisé	BP+BS+DM	Réalisé	% Réal.
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	237 687,35 €	0,00 €	0%
040	OPE. D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	87 568,83 €	120 000,00 €	100 609,03 €	84%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	34 190,05 €	2 312,65 €	5 096,65 €	220%
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	6 915,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recettes d'investissement		128 673,88 €	360 000,00 €	105 705,68 €	29%

Il y a eu peu de dépenses d'investissement en 2022 avec seulement 19 212,06 € répartis à 36 % pour le renforcement de licences de sécurité informatique et 64 % pour le renouvellement du matériel informatique.

En recettes d'investissement, les dotations aux amortissements 2022 pour 100 609,03 € (chapitre 040) ont permis de financer les nouveaux investissements. De plus, le syndicat a récupéré 5 096.65 € au titre du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

Suite aux réalisations présentées ci-dessus pour les sections de fonctionnement et d'investissement, il est proposé l'affectation suivante du résultat.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement	105 705,68 €
Dépenses d'investissement	19 212,06 €
Résultat d'investissement 2022	86 493,62 €
Résultat d'investissement 2021	237 687,35 €
Résultat brut d'investissement 2022	324 180,97 €
RAR Recettes	- €
RAR Dépenses	13 276,88 €
Solde RAR	- 13 276,88 €
Résultat net d'investissement 2022	310 904,09 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement	1 748 190,61 €
Dépenses de fonctionnement	1 628 168,92 €
Résultat de fonctionnement 2022	120 021,69 €
Résultat de fonctionnement 2021	1 046 018,92 €
Résultat Brut de fonctionnement 2022	1 166 040,61 €

AFFECTATION DU RESULTAT	
001 Résultat d'investissement reporté	324 180,97 €
Reste A Réaliser	13 276,88 €
1068 Affectation du résultat	- €
002 Résultat de fonctionnement reporté	1 166 040,61 €

Les comptes de l'exercice 2022 présentent un excédent d'investissement de 86 493,62 €, pour un cumul des résultats à 324 180,97 €.

En fonctionnement, l'année 2022 se clôture sur un excédent de fonctionnement de 120 021,69 € portant le cumul à 1 166 040,61 €.

Au vu de ces explications et des documents budgétaires, le Comité syndical est sollicité afin :

- d'adopter le Compte Administratif pour 2022 du budget principal,
- d'affecter les résultats de la manière mentionnée dans le projet de délibération joint.